

CHARTE ÉTHIQUE

Chaque bénévole de l'association doit avoir signé cette charte avant le début de ces activités

Nouvel Envol

- ✓ Nouvel Envol a pour objectif de recueillir les oiseaux sauvages incapables de survivre momentanément dans la nature car trop jeunes, malades ou blessés.
- ✓ Les oiseaux jeunes sont accueillis seulement s'ils sont blessés, orphelins ou en danger de mort imminente et qu'aucune autre solution proposée n'est envisageable (par exemple prédation).
- ✓ Les oisillons tombés de leur nid sont accueillis seulement si le nid est inatteignable. S'il s'agit de martinets ou d'hirondelles, ils seront accueillis seulement si le nid est inatteignable et sans autres nids d'autres parents atteignables.
- ✓ Les oiseaux prêts à partir sont relâchés dans la nature en Valais, dans un biotope adapté à l'espèce. Nouvel Envol collabore avec la Vaux-Lierre et le COR si l'oiseau a besoin d'une réadaptation plus spécifique. Il sera alors transféré.
- ✓ Nouvel Envol a la responsabilité de la formation de ses bénévoles.
- ✓ La communication entre le comité, les responsables du centre et les bénévoles est claire et honnête.
- ✓ Le centre de soins n'est pas ouvert aux visites. Toutes les personnes autorisées à entrer dans le centre ont eu une autorisation préalable des responsables. Sans autorisation, interdiction.

Les oiseaux

- ✓ Chaque oiseau est contenu dans une caisse adaptée à sa/ses blessure(s), sa taille et son espèce.
- ✓ Chaque caisse possède un perchoir et du branchage (en fonction de l'espèce) pour réduire le stress de la détention.
- ✓ L'organisation du changement de caisse, des nourrissages et des soins est faite de manière à ce que les manipulations de l'oiseau soient moindres.

Les bénévoles au centre

- ✓ Le bénévole respecte **rigoureusement** les règles d'hygiène. Il s'agit d'un petit hôpital qui doit être propre et désinfecté après chaque processus (nourrissage, caisses, etc). Les mains sont lavées, désinfectées et tout est mis en œuvre pour éviter le risque de contamination.
- ✓ Le bénévole parle le moins possible à l'intérieur du centre et dans la zone d'accueil. Il chuchote le plus possible.
- ✓ Le nourrissage des martinets demande un grand calme. Pas de parole, pas de mouvement brusque, pas d'agitation autour.
- ✓ Le bénévole **évite de parler aux oiseaux**. Dans un premier temps, parce que la présence humaine est un stress énorme et que leur ouïe est environ 10 fois plus puissante que la nôtre (sans parler des rapaces nocturnes). Dans un deuxième temps, pour ne pas créer de lien. Les oiseaux sont des animaux sauvages qui doivent continuer à craindre l'homme et non pas dépendre de lui.
- ✓ Le bénévole est dans le centre s'il a quelque chose à y faire. Sinon il ne reste pas à l'intérieur ni devant les volières extérieures. La présence humaine gêne les adultes qui se nourriront moins. Un oiseau a une acuité visuelle environ 12 fois supérieure à celle de l'homme.



- ✓ Les processus de nourrissage, d'accueil et les tâches inscrites sur le tableau sont respectés.
- ✓ La communication du bénévole envers un autre bénévole, envers les responsables du centre et envers le comité (si présent) est claire et honnête.
- ✓ Le bénévole peut cesser ses activités de bénévolat à tout moment, sans pour autant mettre en péril la survie des pensionnaires. Il est préférable d'avertir les responsables une semaine avant un départ prématuré pour les woofeurs, et le plus rapidement possible pour les bénévoles fixes.
- ✓ Les plannings et engagements sont respectés. Se faire remplacer est la responsabilité du bénévole absent. Les plannings sortent le jeudi pour la semaine suivante.

<u>Médias</u>

- ✓ Toutes photos ou vidéos prises au sein de la station de soins appartiennent à Nouvel Envol.
- ✓ Aucune diffusion sur les réseaux sociaux n'est permise sans l'autorisation des responsables et sans la validation de la photo/vidéo préalable. Aucune photo ou vidéo ne sort sans le logo de l'association.
- ✓ En signant cette charte, j'autorise Nouvel Envol à utiliser des supports où je suis visible dans le but de promouvoir l'association et ses activités. (Tracer cette ligne si pas d'accord).

Les dons

- ✓ Les dons sont notre seule source financière. Ils sont utilisés pour les frais de roulement de l'association. Principalement la nourriture mais également pour le matériel, les soins vétérinaires, les médicaments et les produits de nettoyage et de stérilisation.
- ✓ Une attestation sera délivrée à chaque donateur pour la déduction fiscale.
- ✓ Les comptes de l'association sont publics et peuvent être demandés à notre responsable comptabilité à tout moment (compta@nouvelenvol.org).

Nouvel Envol

Mélanie Fellay

Présidente Co-Responsable de la station de soins Aurélie Berthod

Membre Co-Responsable de la station de soins

Le/la bénévole

Prénom, nom, signature :

Lieu et date:

